

## Partage du temps de travail et mise en place d'un revenu citoyen (RC) comme cœur de réforme sociale du projet des Citoyens à l'Assemblée

Notre cœur de programme est **un projet global de réforme de notre société** centré sur deux éléments forts qui se complètent pour résoudre rapidement le problème du chômage et de la précarité mais aussi pour remettre notre société en avant et lui donner des perspectives. Il s'agit à la fois de **baissier le temps de travail pour arriver à une semaine de 4 jours pour tous, dont la durée pourrait être 32, 30 ou 28h**, pour créer les emplois qui manquent aujourd'hui pour revenir au plein emploi, et de mettre en place un **revenu citoyen inconditionnel** qui puisse compléter les revenus de l'emploi des gens pour maintenir le pouvoir d'achat dans le cadre de cette baisse généralisée du temps de travail, sans surcoût pour les entreprises.

Les raisonnements de départ qui ont orienté ces travaux sont les suivants :

- **La baisse généralisée du temps de travail est une solution logique contre le chômage pour partager l'emploi, qui va dans le sens de l'histoire.** Elle est globalement partagée par l'ensemble de la population mais elle se heurte à **deux oppositions à priori très fortes**. Pour les salariés, et notamment ceux en situation précaire, il est totalement impossible d'envisager une baisse de pouvoir d'achat consécutive à une baisse de temps de travail. Pour les employeurs, il est totalement impossible d'envisager une hausse du coût du travail. Il faut donc trouver un chemin qui tienne compte de ces exigences.

- Le constat que **notre système de protection sociale**, dont les grands principes fondateurs ont été élaborés principalement au cours des Trente glorieuses, avec gestion par branche, pilotage par les organisations syndicales, droits exclusivement acquis au travers de l'emploi (chômage, retraite), ou au travers de son conjoint (maladie, pension de réversion) **n'est plus adapté au monde d'aujourd'hui**. Le chômage de masse et l'individualisation de la société plongent, avec ce système, une grande partie de la population dans la pauvreté. Et pourtant le système de protection sociale coûte cher à faire fonctionner et est impossible à réformer en l'état. Il y a donc urgence à remettre ce système de protection sociale à plat pour l'adapter à la société d'aujourd'hui.

Pour nous, la solution de bon sens est double. Il faut **partager l'emploi, tout en commençant à introduire un revenu citoyen inconditionnel**, à savoir une

somme d'argent mensuelle distribuée à chaque citoyen, sans aucune condition de ressources, qui soit cumulable avec tout autre revenu. Le revenu citoyen a de nombreuses vertus. **Il permet une formidable redistribution financière** vers les personnes les plus défavorisées, et donc un pouvoir d'achat supplémentaire. **Il sécurise et stimule l'esprit d'entreprise**, ce qui est important dans un monde où l'informatique permet à de nombreuses personnes de s'orienter vers le micro-entrepreneuriat, éventuelle passerelle vers de futures entreprises. Il est aussi très simple et donc très peu coûteux à gérer. **Il permet donc de grosses économies budgétaires** par la suppression d'organismes de protection sociale, en tout ou partie devenus inutiles. Et plus le revenu citoyen, dont les montants peuvent être différents selon les âges de la vie (enfance, activité étudiante ou professionnelle et retraite), viendra se substituer à un champ large de la protection sociale actuelle, plus le système sera performant en termes budgétaires, sociaux et économiques.

Nous avons étudié de manière assez précise un scénario complet de réforme sociale en 5 points clés qui sont :

- ◆ **La mise en place d'un revenu citoyen de 200 € par enfant, 400 € par adolescent, 600 € par adulte majeur étudiant ou actif (18 à 65 ans) et 1200 € par adulte retraité.** Ce revenu citoyen vient remplacer 3 grands champs de la protection sociale actuelle : les aides aux familles (hors aides aux logements), le RSA et la retraite de base de la sécurité sociale. Ce revenu citoyen constitue donc un socle simple et universel de protection sociale, totalement indépendant de l'activité professionnelle, ce qui est important dans un monde où cette dernière devient rare et plurielle. Le surcoût du revenu citoyen, par rapport au coût actuel des prestations qu'il remplace, est financé au moyen d'économies budgétaires liées à la simplification administrative induite et d'une réforme fiscale décrite ci-dessous.

- ◆ **Trois champs importants de la protection sociale sont maintenus à côté du RC, mais leur gestion est simplifiée et optimisée.** Il s'agit de la santé (maladie, accident du travail, handicap, dépendance, maternité) qui resterait gérée par une caisse universelle d'assurance maladie, qui pourrait être unique et couvrir l'ensemble de la population salariée (la CNAM), une

assurance chômage et un fond de formation professionnelle des demandeurs d'emploi gérée par Pôle Emploi, et la retraite complémentaire obligatoire publique par points comme actuellement mais avec une caisse unique (l'ARRCO) pour toute la population afin de limiter les difficultés administratives que rencontrent actuellement les polypensionnés.

◆ Le montant du SMIC horaire brut est maintenu à son niveau actuel et les nouveaux taux de cotisations sociales, qui ont vocation à être les mêmes dans le public et le privé par souci d'équité et de simplification, ont été ajustés pour que le revenu global des gens, c'est à dire le cumul revenu citoyen et rémunération nette, soit en augmentation significative pour les plus bas salaires (1 à 1,6 SMIC), soit équivalent pour les salaires médians (1,6 à 2 SMIC) et baisse progressivement et proportionnellement au temps de travail pour les plus grosses rémunérations. Le coût du travail objectif est celui actuellement le plus faible à savoir celui pratiqué dans le secteur privé qui bénéficie de la réduction Fillon.

◆ Une méthodologie de transition pour le système de retraite est prévue qui doit permettre de maintenir le pouvoir d'achat des ménages de retraités ou de personnes proches de la retraite, tout en revalorisant, dès la mise en place du système, l'ensemble des petites pensions actuelles au niveau minimal de deux revenus de base seniors par ménage, soit 2400 € mensuels. Une caisse unique publique de retraite complémentaire par points, sans doute l'ARRCO, est maintenue avec affiliation obligatoire de tous les salariés et non salariés. Les droits actuellement acquis auprès des autres caisses de retraite sont transférés en droits ARRCO et préservés.

◆ Une réforme complémentaire du système de formation professionnelle est nécessaire pour permettre à Pôle Emploi de réellement prendre en charge la formation des demandeurs d'emploi au service des entreprises. La forte baisse du temps de travail va obliger les entreprises à recruter de nombreuses personnes en peu de temps. Il sera important de les accompagner pour qu'elles puissent trouver les compétences qui leur manquent.

Pour financer et rendre possible cette grande réforme sociale, une réforme fiscale est nécessaire, pour la fiscalité des particuliers comme pour celle des entreprises. Elle se décline pour les particuliers en trois points principaux qui sont inspirés des travaux de Thomas Piketty afin de rendre plus simple et vraiment progressive et redistributive notre fiscalité.

◆ La fusion de la CSG et de l'IRPP, pour obtenir un Impôt Global sur les Revenus (IGR) progressif qui s'applique à tous les revenus d'activité, de transfert et financiers, et qui permette de financer le complément nécessaire de cette réforme de la protection sociale. Cet IGR sera prélevé à la source sur les revenus d'activité, revenus de transferts et revenus financiers, afin de simplifier la collecte et d'éviter la fraude fiscale. Il sera individualisé.

◆ La mise en place d'un Impôt Global sur le Patrimoine (IGP) qui serait une évolution de notre ISF actuel en y intégrant progressivement le patrimoine des particuliers, en supprimant les niches fiscales illégitimes. Cet IGP est envisagé sous la forme d'une Taxe sur l'Actif Net et s'applique aux patrimoines immobilier et financier des ménages. Il sera le principal outil de lutte contre les inégalités. Il permet en effet une forte redistribution financière des catégories les plus aisées vers les plus démunies. Cet IGP sera aussi un outil de relance économique en stimulant la remise en circuit du patrimoine dormant, c'est-à-dire sous-utilisé, qu'il soit immobilier (logements vacants) ou financier.

◆ La modulation de la TVA, dans les limites autorisées par l'UE (taux entre 5 et 25%), pour décourager les produits nocifs de par leur empreinte écologique ou sociale, ainsi que les produits jugés les moins nécessaires (produits de luxe), et pour favoriser les produits vertueux à forte utilité sociale et environnementale, ainsi que les produits les plus indispensables pour chacun de nous.

Le financement de ces réformes sociales, et notamment le coût du revenu citoyen qui est estimé à 506Md€/an, est assuré en activant trois leviers.

◆ La réaffectation totale des dépenses de prestation sociales remplacées par le RC. Cela concerne donc le RSA, les allocations familiales et les retraites de base et représente 50 % de la dépense future du RC.

◆ Des économies budgétaires dues à des besoins en prestations sociales moindres du fait du retour à l'emploi de nombreuses personnes avec notamment moins de besoin d'indemnisation chômage et d'allocations logement. Cela représente 10 % de la dépense du RC.

◆ Les 40 % restant sont obtenus grâce à la réforme fiscale qui met fortement à contribution les personnes les plus aisées tout en préservant les plus modestes ; dans une logique de redistribution et d'équité sociale.